

## VILLE de CHARLEVILLE-MÉZIÈRES

-----

### MUNICIPALES 2008

### CONFÉRENCE DE PRESSE DU 23 NOVEMBRE 2007 À 12 HEURES

### LISTE MODEM - PROJET ÉLECTORAL

Notre ville est en déclin. Elle perd des habitants et son attractivité faiblit. Le département est également en fort repli. Nous devons réagir tous ensemble pour que notre ville devienne enfin le chef lieu dynamique dont notre département a besoin pour se relever.

Les politiques municipales de ces trente dernières années ont contribué fortement à ce déclin. Quand André Lebon a terminé son mandat en 1977, il avait su dynamiser notre ville. Il avait été l'instigateur de la fusion en 1966.

Depuis 1977, avec l'union de la gauche et l'arrivée des communistes à la mairie, la gestion de notre ville s'est fortement dégradée. En **1975**, la population était de **60 176 habitants**. Elle est passée en **2005** à **52 100 habitants**, soit une perte de 8 000 habitants sous l'union de la gauche. ( - **13,3%**). Cette baisse se poursuit. **Le département, si la tendance actuelle persiste, devrait perdre 10,4% supplémentaires d'ici 2030**. Il est donc urgent d'arrêter cette hémorragie et de se rassembler pour redonner à notre ville la place qui lui revient. Nous avons une belle ville, pleine de potentiels qui ne demandent qu'à être exploités, à condition que les forces vives cassent cette loi du silence qui permet à des groupes de pression de maintenir un système de gestion opaque qui favorise le statu quo.

La population active restante est consciente de cette situation. Nous voulons être les catalyseurs du redressement. Notre ville n'a que **34 % de propriétaires**, contre 57 % au niveau national et même **56,9% au niveau départemental**. C'est un signe évident de très mauvaise santé. La **majorité du parc immobilier appartient aux deux bailleurs sociaux** départementaux : OPAC et ESPACE HABITAT. Ce n'est pas sain. **En neuf ans**, de 1990 à 1999, le **nombre de logements n'a augmenté que de 5,4 %**, soit **0,6 % par an en moyenne** et, de **1,1% au cours des six dernières années**, soit à peine à **0,2 % en moyenne annuelle**, **contre 1% nationalement**. C'est un triste constat du déclin de notre ville. Il faut un parc de logements attractif pour pouvoir accueillir les nouveaux arrivants.

La gauche, comme la droite, dans notre département n'ont pas voulu créer les conditions du dynamisme. Le statu quo est la règle d'or. Néanmoins, **notre démarche ne se situe pas au niveau politique**, elle ne procède pas d'une posture idéologique.

Il ne s'agit en aucune manière de mener un combat contre les uns ou les autres. Nous proposons une **démarche volontariste de projet** qui **repose sur les données objectives** de la gestion municipales et des statistiques de l'I.N.S.E.E. et, qui **s'inscrit résolument dans le dispositif intercommunal**. Nous **demandons aux habitants et aux autres listes de se positionner** par rapport à ces quelques propositions importantes pour qu'un véritable débat ait lieu, plutôt que la **sempiternelle et stérile confrontation gauche-droite**.

## 1) UNE VILLE MIEUX GÉRÉE POUR PAYER MOINS

L'objectif prioritaire s'appuie sur la nécessité évidente de **réduire la dépense publique** communale pour libérer un potentiel d'investissement et de développement.

### a) L'analyse

En effet, la mobilisation de l'impôt est très forte alors que les bases fiscales (notamment sur les ménages) sont étroites. **Augmenter l'impôt est inefficace** car le produit fiscal augmente peu et cela réduit la base fiscale par l'absence d'arrivée ou le départ de ménages imposables.

Un point de fiscalité produit à peine 233 000 € de recette supplémentaire. Ce qui sur un budget global de fonctionnement de 76,5 M€ ne représente que 0,3 %.

Au cours des six dernières années de **janvier 2001 à janvier 2007**, la **taxe d'habitation** et la **taxe foncière sur les propriétés bâties ont augmenté de 22,2 %** (14,6 % pour les taux + 7,6 % d'actualisation des bases), soit en moyenne **3,7 % par an**, autrement dit **plus du double de l'inflation**

**En tout état de cause, l'emprunt doit être affecté en priorité à des investissements créateurs de recettes fiscales et/ou d'emplois ou générateurs d'économies de fonctionnement.**

Les dotations de l'Etat, dans un contexte de réduction de sa dette et de son déficit, ne sont pas un moyen croissant et durable de financement. Par contre, le financement externe (Europe, Etat, Région, Département, privé) des projets est indispensable ce qui nécessite des **relations apaisées** avec tous les partenaires.

Il apparaît donc clairement que **seule une réduction de la dépenses publique permettra de juguler l'hémorragie fiscale**, voire si possible de la diminuer, de financer les investissements d'avenir pour notre Commune et de freiner l'exode d'une population d'agents économiques qui n'accepte plus de payer un tel niveau d'impôts locaux (foncier + taxe d'habitation).

### b) Les moyens

Pour faire évoluer positivement la démographie ainsi que le potentiel fiscal, la Ville doit s'employer à développer une **véritable politique en faveur de l'accession à la propriété**. Le nombre important de logements vacants s'en trouvera réduit et surtout, la population se fixera et s'impliquera durablement.

S'agissant de la gestion municipale stricto sensu, **il s'agit de retrouver le chemin des normes nationales**.

Parmi ces normes, celle de la gestion des ressources humaines est incontournable, puisque les **charges de personnel** représentent près de **60 % des dépenses de fonctionnement**. Avec **1 500 personnes** employées par la ville pour **52 100 habitants**, nous sommes très au-dessus de ce qui est nécessaire. A titre de comparaison, des **villes de taille comparable ont 40 à**

**75 % d'effectifs de moins.** Dans la Région, **Châlons en Champagne**, avec **42 688 habitants** a **700 employés** municipaux. **Reims** pour **184 400 habitants** a **2 130 employés**, **Saint Quentin** pour **56 900 habitants** a **900 employés** et **Laon** pour **26 240 habitants** a **400 employés**. Cela représente **1 employé municipal pour 35 habitant à Charleville**, contre **1 pour 61 à Châlons**, **1 pour 63 à Saint Quentin** et **1 pour 87 à Reims**.

Il est donc évident que la **réduction de la masse salariale** est **incontournable** pour diminuer la dépense publique communale et ouvrir des possibilités d'investissement, générateur de création d'emplois. A **chaque point de croissance des dépenses de personnel** correspond **1,7 point de fiscalité** supplémentaire. **Seule la réduction du nombre de postes peut diminuer cette masse**, sachant que la revalorisation de l'indice ne dépend pas des élus. Les candidats aux élections municipales, de droite comme de gauche, en ont fait un sujet tabou.

**Au Modem de désacraliser cette question.** Il importe donc, de faire connaître l'une des causes de la démesure de cette masse salariale. Il s'agit du régime particulier de la durée de travail appliqué en parfaite contravention avec la loi qui fixe la durée du travail à 1 600 heures par an. Il faut savoir que le passage à 35 heures payées 39 en 1982, puis à 32 h au moment des lois Aubry est exclusivement financé par l'impôt. Nous rechercherons tous les moyens de réduire les frais de fonctionnement pour ne pas augmenter les impôts, mais augmenter les investissements qui permettront de rendre notre ville attractive et donc d'augmenter à nouveau sa population.

## 2) UNE VILLE ACCESSIBLE ET CONVIVALE

L'ouverture de l'autoroute Charleville-Charleroi en 2011 est une opportunité à laquelle l'agglomération doit se préparer au niveau de sa diversification : tourisme, tertiaire, logistique.

### a) **Stationnement, tourisme, attractivité**

Le **problème du stationnement en centre-ville** est **une évidence pour tous (habitants, salariés, touristes clients des commerces, des administrations et des médecins)**. La mise en service du nouveau parking Montjoly en cours de construction, va paradoxalement aggraver la situation. La diminution du nombre des emplacements en sera la cause. A lui seul, le nouveau parking payant de 400 places ne compensera pas les 600 places gratuites existant avant les travaux de la ZAC. Il apparaît donc nécessaire, au minimum, d'annuler la suppression des **400 emplacements de stationnement place ducale et place du théâtre, mais aussi d'en créer de nouvelles bien réparties en centre-ville**. Il faudra également se rapprocher de la chambre de commerce pour étudier avec elle les possibilités de doubler son parc central avenue Jean Jaurès.

Le quartier de **l'Hôtel de Ville, de la cité administrative et de la Préfecture** est un autre point noir pour le stationnement. Une solution devenue urgente doit être trouvée.

Ces **difficultés de stationnement** induisent des **conséquences insoupçonnées** sur la **vacance de logements** en centre ville. Nombre de locataires ou de propriétaires potentiels renoncent à s'y installer faute de pouvoir garer leur voiture.

Il faut également maintenir une offre de stationnement gratuite suffisante afin que les salariés puissent venir travailler. Le grand parking Gailly, face à la porte de Flandres doit impérativement demeurer gratuit contrairement à ce qui a été programmé.

Certains parkings méritent une réhabilitation (sols et marquages) et une **amélioration de la sécurité**. Sans que ces faits soient généralement connus, des incivilités, voire des agressions, se produisent assez régulièrement sur des parkings gratuits. L'installation de **systèmes de vidéosurveillance** adaptés et convenables pourrait donc être envisagée sur des parkings tels que ceux de la Porte de Flandres, la place Jacques Félix (ancienne place de l'Agriculture), ainsi que sur les parkings Chanzy, Delahaut, Rénier et Voltaire.

## b) Circulation

Même si elle apparaît moins cruciale, la **circulation urbaine doit être améliorée** afin de permettre une cohabitation plus harmonieuse des automobiles, des bus, des cycles, des cyclomoteurs et des piétons. L'étude du doublement du pont de Montcy devra être relancée.

## c) Transports urbains - Une idée inédite et novatrice : **Le Métro ferroviaire**

La régularité et la fréquence des horaires des bus sont souvent mises en cause. Au-delà des possibilités intrinsèques de suppression de ces inconvénients, nous proposons la mise en place d'un **Métro ferroviaire entre Nouzonville et La Francheville via Aiglemont, Charleville-Gare, Mézières-Le Theux, Mohon-Gare, Villers-Semeuse (Zone industrielle de Mohon)**. En liaison avec la S.N.C.F. il s'agirait d'un important projet d'agglomération qui pourrait nécessiter l'électrification de la ligne ferroviaire entre Charleville et Nouzonville et, dont l'**incidence positive sur le transport de fret** se révélerait particulièrement intéressante pour ce secteur industriel de la Vallée par ailleurs intégré à la Communauté d'Agglomération.

## d) Valorisation environnementale et risques naturels : une association rationnelle

Un effort est de toute évidence nécessaire dans notre ville dont la plupart des habitants se plaignent de la souillure des rues et des trottoirs, notamment par les déjections canines et les tags. Il faut donc y remédier !

Par ailleurs, dans le cadre de l'aménagement environnemental, nous proposons de développer et de mettre en œuvre un **programme de promotion et d'aménagement des espaces naturels**. Dans la **traversée de l'agglomération** tout au long de **l'axe de la Meuse**, ce programme de promotion et d'aménagement accompagnerait la **voie verte** déployée par le Département et intégrerait les dispositifs de **prévention des risques naturels** (P.P.R.) en termes d'inondations. L'étude d'une taxation plus équitable des déchets domestiques sera lancée en comparant les initiatives prises en France et chez nos voisins.

### 3) UNE VILLE D'ACCUEIL DES ENTREPRISES TERTIAIRES

L'arrivée du TGV a été une occasion manquée pour prévoir en amont un développement d'entreprises. L'essor économique de notre Ville passe de manière incontournable par la création d'un **Pôle tertiaire en centre ville**. Tel qu'il se conçoit aujourd'hui, un tel espace doit comporter des structures annexes telles que **restauration, crèche et garderie d'entreprises**, ainsi que des **moyens technologiques modernes de communication** (réseau Internet Très Haut Débit, bornes Wi-Fi...).

En effet, ces structures font partie intégrante de l'attente des entreprises et s'inscrivent prioritairement dans le processus décisionnel du choix géographique de leur installation.

Le développement de ces structures d'accueil pour les entreprises suppose l'existence d'espaces fonciers, ce qui est le cas sur les sites des **Forges Saint-Charles et de la Macérienne**. De tels espaces nouveaux peuvent également être rendus exploitables dans le cadre d'une urbanisation adaptée, tel que le **perçement de nouvelles voiries** à travers les vastes îlots en déshérence du centre ville.

Il faut réfléchir en toute transparence à une opération pilote respectueuse des contraintes de zones inondables.

Au niveau de l'agglomération, il faut dès maintenant se préparer à l'ouverture de l'axe Reims-Charleville-Charleroi-Bruxelles-Rotterdam pour favoriser l'implantation de nouvelles entreprises (logistique, nouvelles technologies, services).

### 4) UNE VILLE ÉTUDIANTE TRANSFRONTALIÈRE

S'il est un secteur dans lequel la Ville de Charleville-Mézières et son agglomération doivent impérativement **s'ouvrir vers le Nord de l'Europe**, c'est bien celui de l'enseignement et de la formation.

Dans le cadre d'un pôle d'excellence ou de compétitivité, à définir précisément, notre projet comporte le **développement de l'enseignement supérieur en relation avec les universités du Bénélux, et spécialement de**

**Wallonie.** (IFTS avec l'obtention du titre d'ingénieur, IUT, formations pour la banque, le tourisme, le commerce...)

L'installation de nouveaux enseignements de ce type contribuera à l'émergence et à la promotion de **cafés lieu de vie, bars à thèmes, d'associations** etc... qui créeront les conditions d'une **animation culturelle quasi permanente de la Ville**. Ces lieux de rencontres sont effectivement liés à la présence d'un public aujourd'hui trop peu nombreux à Charleville-Mézières. Dans un tel contexte, la Ville peut susciter et accompagner la création et l'installation d'associations d'étudiants.

D'autre part, en liaison directe avec le développement d'un pôle tertiaire, la **création d'une filière de formation aux métiers tertiaires et sociaux** s'impose.

**Il en va de l'attractivité et du rayonnement de notre Ville.**

## 5) UNE VILLE TOURNÉE VERS LA CULTURE, LES LOISIRS ET LA COMMUNICATION

Le besoin d'un lieu de spectacles digne de la Ville n'échappe à aucun carolomacérien et certainement pas aux plus jeunes d'entre eux. C'est pourquoi, nous proposons l'édification d'un **complexe polyvalent de spectacles** et de **rassemblements divers** (congrès, colloques, conférences, séminaires...) incluant une salle de concert propre à recevoir des formations musicales de qualité à la mesure des aspirations de toutes les générations de carolomacériennes et de carolomacériens.

Un équipement de ce type peut inclure des points de vente de productions locales en rapport avec la marionnette et Rimbaud.

Dans le domaine des technologies de l'information et de la communication, il conviendrait d'installer des **accès au Wi-Fi** dans les lieux publics.

En termes de communication, il n'y a rien de pire qu'un mauvais site Internet ! De ce point de vue, tant la liste des imperfections est longue qu'il serait fastidieux de les énumérer. En tout cas, il est évident que le site Internet de la Ville nécessite une reconstruction et un suivi permanent, pour favoriser l'information des habitants et le dialogue avec leurs élus.

Parmi les créneaux porteurs pour le rayonnement de la Ville, le **Festival de Marionnettes** est incontestablement avec **Rimbaud et le Cabaret Vert**, l'un des **atouts majeurs**. Cette manifestation d'envergure internationale doit être encore **mieux considérée** et sa **notoriété plus largement partagée**. Des initiatives de développement doivent être prises, comme par exemple d'associer les BTS du département à l'accueil des touristes étrangers en constituant des brigades polyglottes dans le cadre de leurs projets d'études. La Ville doit favoriser et soutenir ces initiatives, tout en créant les conditions de leur émergence. La signalisation urbaine et aux **entrées de la ville** doit être améliorée par l'indication que l'on entre dans la **capitale mondiale de la marionnette**.

En ce qui concerne le tourisme, domaine de prédilection de la communication et vecteur par excellence du rayonnement de la Ville, l'existence d'infrastructures tels que la base de loisirs et le camping ne suffisent pas. Aujourd'hui, l'offre de services et l'animation ont pris une place primordiale dans le fonctionnement de ces équipements. Il convient de travailler à développer ces aspects. Il faut s'associer davantage à la démarche du **Parc Naturel Régional** en cours de labellisation, dont **Charleville-Mézières est la ville porte**. L'équipement hôtelier doit être élargi au sein de la communauté d'agglomération.

En matière de sport, le basket se présente comme la discipline phare de l'agglomération. Il apparaît que la pratique de ce sport mériterait une ouverture à un public plus large. Les salles Bayard et Dubois Crancé ne semblent plus adaptées à ce type de besoin.

Une discipline aussi performante soit-elle, ne doit pas amener à négliger tous les autres sports qui peuvent être pratiqués, voire le développement de disciplines nouvelles. Ainsi, les infrastructures nécessaires doivent-elles être étudiées sans aucune forme d'exclusive et dans le cadre d'un large débat public (nouvelles salles ou rénovation d'équipements existants).

\*\*\*\*\*

\*\*\*

\*